



L'urbanisation, non merci !

Notre commune va de l'avant. Elle se modernise. Elle offre à tous ses habitants de nouveaux services. Cette "Lettre du Maire" donne un aperçu de ce qui a été réalisé au cours des derniers mois et des projets en cours de concrétisation.

Mais faire pour faire n'aurait aucun sens. Ces réalisations n'ont qu'un objectif : donner aux habitants la meilleure qualité de vie possible en protégeant leur environnement, en leur offrant des services toujours plus performants, en mettant à leur disposition des infrastructures modernes et adaptées.

Ces réalisations pour importantes qu'elles soient, ne serviraient à rien si, dans le même temps, nous acceptions l'urbanisation de notre commune. Vous avez fait le choix en nous confiant la gestion de Saint-Jeannet de refuser la densification des constructions, de rejeter l'habitat collectif au profit de l'habitat individuel. Avec nous, vous avez dit non à la bétonisation de notre environnement.

Ce choix, vous le savez, vous le voyez, nous en avons fait notre credo. Lors de notre arrivée à la mairie, notre commune comptait 3.300 habitants, dix sept ans plus tard, elle en compte 3.647. Une augmentation raisonnable et acceptable. Grâce à un Plan d'Occupation des Sols (POS) particulièrement adapté, nous avons évité de mettre le doigt dans l'engrenage de l'urbanisation.

Notre commune s'est développée. Mais de façon raisonnable, de manière harmonieuse. Les espaces verts, les espaces boisés ont été conservés. Le secteur des baous, celui de la Cagne ont été intégralement préservés. L'habitat individuel permet à chacun de vivre au milieu d'un environnement protégé.

C'est cette politique que nous continuerons à mener. Nous sommes partisans d'un développement qui respecte avant tout le bien-être de chacun. Nous le disons, fort et clair, l'urbanisation de Saint-Jeannet ne servirait à rien si ce n'est à pénaliser lourdement tous ceux qui y vivent

depuis longtemps ou qui ont fait le choix de venir s'y établir au cours de ces dernières années.

Notre commune compte 3.647 habitants aujourd'hui ; nous ne voulons pas d'ici à dix ans, aller au-delà des 3.800, 3.850. Nous sommes persuadés qu'un chiffre supérieur sonnerait le glas de notre qualité de vie. Saint-Jeannet deviendrait rapidement une banlieue de Nice comme il en existe tant d'autres.

C'est pourquoi nous entendons plus que jamais conserver notre Plan d'Occupation des Sols qui nous a permis de protéger notre cadre de vie. Nous ne voulons pas lui substituer, comme certains le préconisent, un Plan Local d'Urbanisme qui ouvrirait une large part du territoire communal à la construction de masse et au logement collectif. Tous ceux qui ont choisi Saint-Jeannet pour vivre, doivent savoir qu'avec nous, ils n'auront jamais à leur porte ou sous leur fenêtre des immeubles, des parcs de cabanes à lapin ou des HLM.

C'est pourquoi je me bats avec toute mon équipe pour que l'avenir de Saint-Jeannet se décide à Saint-Jeannet au sein du Conseil municipal. Et non à Nice à travers la Communauté d'Agglomération à laquelle les habitants de notre commune avaient massivement tourné le dos. Ce combat part d'un constat évident, les intérêts d'une grande ville comme Nice et les ambitions légitimes qu'elle est en droit de nourrir, ne sont pas compatibles avec ceux d'une petite commune du Moyen Pays et avec les souhaits de ses habitants. Chacun a le droit de vivre comme il l'entend, c'est cela la démocratie.

Protéger l'environnement et la qualité de vie est notre objectif. Nous n'en dévierons pas. C'est notre choix, c'est le vôtre, c'est celui de l'écrasante majorité des Saint-Jeannois.

Gérard Nirascou
Maire de Saint-Jeannet

*Vous pouvez, si vous le souhaitez,
dialoguer en direct avec Gérard Nirascou
sur son blog informatique. Pour y accéder :*
mairie@saintjeannet.com

www.saintjeannet.com